

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28/06/2021
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

1 . Désignation du secrétaire de séance

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique: Désigne Madame Chantal ALLAIN comme secrétaire de séance.

2 . Approbation du procès-verbal de la séance 12 avril 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique: Approuve le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

3 . Installation de Madame Béatrice NICOLAS-DARROU comme nouvelle conseillère municipale

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Par un vote à main levée décidé à l'unanimité, désigne :

- Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, membre de la commission « Culture, Sports et Animation de la ville » en remplacement de Madame Christelle FORTIN.

4 . Compte-rendu de la délégation au Maire au titre du L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire ou le cas échéant par l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du code précité , dans le cadre de l'article L.2122-22 du même code et en vertu de la délégation d'attribution accordée par la délibération n°6 du 4 juillet 2020.

5 . Budget principal de la commune - Approbation du compte de gestion 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame

Conseil Municipal – séance du 28/06/2021

Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1er : Approuve le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2020 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	3 962 730,83 €
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	3 962 730,83 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	649 585,15 €
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	- 1 129 951,77 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	- 480 366,62 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

6 . Budget annexe du Port de plaisance - Approbation du compte de gestion 2020**Présents :**

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le compte de gestion du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2020 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 14 887,33 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	89 220,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	74 333,62 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	- 17,38 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	41 351,09 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	41 333,71 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"),

Conseil Municipal – séance du 28/06/2021

Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

7 . Budget annexe du Cinéma - Approbation du compte de gestion 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2020 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	0,00 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 795,41 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	66 393,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	68 188,87 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

8 . Election d'un président de séance pour les délibérations relatives à l'adoption des comptes administratifs

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Julien KARAM donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Désigne Monsieur Francis SELLAM pour présider la séance concernant l'adoption des comptes administratifs 2020 du budget principal de la commune, des budgets annexes du Port de plaisance et du Cinéma

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"),

Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Monsieur Francis SELLAM prend la présidence de la séance. Monsieur le Maire quitte la salle. Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Michel DESTOUCHES et Monsieur Julien KARAM arrivent.

9 . Budget principal de la Commune - Adoption du compte administratif 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1 : Approuve le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2020 lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	3 962 730,83 €
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	3 962 730,83 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	649 585,15 €
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	- 1 129 951,77 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	- 480 366,62 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
4 299 971,07 €	3 081 069,59 €

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Confirme l'affectation de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget principal en 2020 sur le budget principal pour l'exercice 2021 de la manière suivante :

- Recette d'investissement (compte 1068) :	1 699 268,10 €
- Recette de fonctionnement (compte 002) :	2 263 462,73 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (23)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (8)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (1)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

10 . Budget annexe du Port de plaisance - Adoption du compte administratif 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1^{er} : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2020 du budget annexe du Port de plaisance, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 14 887,33 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	89 220,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	74 333,62 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	- 17,38 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	41 351,09 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	41 333,71 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
3 810,00 €	0,00 €

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante en section de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 74 333,62 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (23)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

11 . Budget annexe du Cinéma - Adoption du compte administratif 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1^{er} : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2020 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	0,00 €
Section d'investissement	

Résultat de l'exercice	1 795,41€
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	66 393,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	68 188,87 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît l'absence de restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 0,00 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (23)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

Monsieur le Maire regagne sa place et reprend la présidence de la séance.

12 . Indemnités de fonctions attribuées au Maire, aux Adjoints et aux conseillers municipaux délégués

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame

Conseil Municipal – séance du 28/06/2021

Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Maintient les indemnités de fonction des élus conformément au tableau ci-dessous. Ces indemnités sont exprimés en % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Fonctions	Taux (en % de l'indice brut maximal de la fonction publique)
Maire	65 %
9 Adjoints	22,22 %
8 conseillers délégués	5,28 %

Article 2 : Maintient une majoration de 15 % des indemnités du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux délégués au titre des communes qui avaient la qualité de chef-lieu de canton avant la modification des limites territoriales des cantons prévues en application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral.

Article 3 : Maintient une majoration des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints au titre des communes qui, au cours de l'un au moins des trois exercices précédents, ont été attributaires de la dotation de solidarité urbaine.

Fonctions	Majoration DSU exprimé en % de l'indice brut maximal de la fonction publique
Maire	25 %
9 Adjoints	4,4 %

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

13 . Subventions associatives complémentaires

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Accorde les subventions aux associations suivantes :

- AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) : 50 euros
- ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) : 300 euros
- FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie): 1200 euros
- FNAM 94 (Section fédérale A. Maginot 94): 1500 euros
- Société des Membres de la Légion d'Honneur : 50 euros
- AMOPA (Association des membres des palmes académiques) : 50 euros
- ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) : 1424 euros
- JJB (Jeunes Joinvillais de Barbusse) : 5000 euros

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

14 . Aide financière à des sportifs joinvillais sélectionnés aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er: Décide d'accorder une aide financière de la commune de 2500 € reversée directement à Madame Mandy FRANCOIS-ELIE, Monsieur Bacou DAMBAKATE et Monsieur Antoine JESEL, Madame Marie JACQUET pour les soutenir dans leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques.

Article 2 : Autorise Monsieur le maire ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

15 . État des travaux réalisés par la CCSPL

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article Unique : Prend acte de la présentation de l'état des travaux de la CCSPL pour l'année 2020.

16 . Tableau des effectifs

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide de valider l'ensemble des créations et suppressions de postes proposées ci-dessus, d'adopter le tableau des effectifs en annexe 1 à la présente délibération et précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

17 . Création d'emplois saisonniers pour l'été 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle

VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide de créer, selon les modalités ci-dessus exposées, 17 emplois d'adjoint technique territorial pour faire face aux besoins saisonniers au sein des régies techniques, du cimetière, du port de plaisance, du service des sports, des RPA, du service Logistique et de la Bibliothèque.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

18 . Mise en conformité du temps de travail des agents municipaux

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide la mise en conformité du temps de travail des agents municipaux à compter du 1^{er} janvier 2022 en fixant une durée hebdomadaire de travail à 38 heures pour un agent travaillant à temps plein.

Article 2 : Précise que les modalités de mises en œuvre de cette nouvelle durée de travail hebdomadaire seront fixées, en concertation avec les agents, dans un règlement du temps de travail qui sera présenté lors d'un prochain Conseil municipal.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

19 . Participation de la commune aux frais d'entrée des joinvillais à la piscine de Nogent-sur-Marne

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur

Conseil Municipal – séance du 28/06/2021

Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide que la commune de Joinville-le-Pont, s'engage à prendre en charge, à compter du 1er juillet 2021, la différence de tarifs pratiqués pour les joinvillais, à l'entrée du Centre nautique de Nogent-sur Marne, entre les tarifs « nogentais » et « extérieurs » sur la base de la grille tarifaire suivante :

Univers aquatique	Nogentais	Joinvillais	Extérieurs	A la charge de la commune
Entrée adulte (+ de 18 ans)	5,00€	5,00€	7,50€	2,50 €
Entrée enfant (- de 18 ans)	3,00€	3,00€	4,30€	1,30€
Entrée enfant (- de 6 ans)	2,00€	2,00€	2,00€	0,00 €
Entrée enfant (- de 3 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	NC
Entrée senior (+ de 65 ans)	2,80€	2,80€	6,90€	4,10 €
12 entrées adulte	49,20€	49,20€	70,10€	20,90 €
12 entrées tarif réduit	33,10€	33,10€	44,20€	11,10 €
12 entrées senior	27,10€	27,10€	55,20€	28,10 €
12 entrées enfant (- de 6 ans)	22,00€	22,00€	22,00€	0,00 €
Abonnement annuel senior (+ de 65 ans)	131,40€	131,40€	131,40€	0,00 €
Pass aquatique (piscine)	20,00€/mois	20,00€/mois	20,00€/mois	0,00 €
Frais d'adhésion pass aquatique	40,10€	40,10€	70,30€	30,20 €

Article 2 : Acte les modalités de la participation de la commune aux frais d'entrée suivantes :

- Une facture semestrielle sera établie par la régie Nogent Nautique avec un état précis de la fréquentation des joinvillais par tranche de tarifs pratiqués,
- Les conditions d'accès et de fréquentation comme la production des justificatifs à l'entrée de la piscine se feront dans les conditions établis par la régie Nogent nautique. Toutes réclamations ou demandes d'informations seront gérées par la régie Nogent nautique.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

20 . Actualisation des tarifs de formation musicale de l'EMA

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Les tarifs des abonnements annuels aux cours de formation musicale sont fixés comme suit :

MUSIQUE	Tarif annuel joinvillais			Tarif annuel non joinvillais
Anciens tarifs de formation musicale	121 €	121 €	121 €	185 €
Nouveaux tarifs de formation musicale (abonnement web Meludia compris)	136 €	136 €	136 €	200 €

La dégressivité s'applique aux seuls membres d'une famille. Le tarif « 1^{er} élève » sera obligatoirement le plus élevé.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

21 . Avenant n°1 au contrat de prêt d'exposition Les Carnets de Cerise entre la Médiathèque départementale de l'Oise et la Ville de Joinville-le-Pont (Bibliothèque municipale Louis-Aragon)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet d'avenant au contrat de prêt de l'exposition « Les Carnets de Cerise » entre la Médiathèque Départementale de l'Oise et la commune de Joinville-le-Pont, actant la modification des dates de prêt de l'exposition et de transport, dont l'article est rédigé comme suit :

En raison de la crise sanitaire COVID-19, les deux parties conviennent de reporter le prêt de l'exposition « Carnets de Cerise » du 19 octobre au 19 novembre 2021.

Les dates de transport sont donc les suivantes : départ le 19 octobre 2021 et retour le 19 novembre 2021 au plus tard.

Les autres modalités du contrat de prêt restent inchangées.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cet avenant et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

22 . Convention de partenariat entre la Ville de Joinville-le-Pont, la société RecycLivre et la Croix Rouge - Unité de Joinville-le-pont

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Approuve le projet de convention de partenariat entre la société RecycLivre, la ville de Joinville-le-Pont et la Croix-Rouge – Unité Locale de Joinville-le-pont.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention de partenariat et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

23 . Partenariat avec le Festival de Marne

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU,

Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Crée un tarif pour les places de spectacle dans le cadre du Festi'Val de Marne 2021 d'un montant de 20 euros pour le tarif plein.

Article 2 : Approuve le projet de convention de partenariat avec le Festi'Val de Marne.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention de partenariat et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

24 . Conventions de mise à disposition de locaux entre la Ville de Joinville-le-pont, l'APES et la société Seqens

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les conventions de mise à disposition de locaux entre l'APES, SEQENS et la Ville de Joinville-le-Pont.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer ces conventions de mise à disposition de locaux et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

25 . Convention de mise à disposition de locaux dans l'école élémentaire Polangis au profit de la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU,

Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article Unique : Approuve la convention d'occupation d'un local de 77m2 à l'école élémentaire Polangis au profit de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L .2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à la signer et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

26 . Convention objectifs et moyens avec la CAF

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les dispositions des conventions N°129184 ; N°129547 et N°133629 « Prestation de service Accueil de Loisirs périscolaires / Bonus Plan mercredi et Bonus CTG » à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à signer ces conventions et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

27 . Modification du règlement de fonctionnement unique des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le nouveau Règlement de fonctionnement unique des Établissements d'Accueil du Jeune enfant de Joinville-le-Pont, qui comprend les modifications suivantes :

- **Article 4 :**

La seconde phrase du premier paragraphe est supprimée et remplacée par :

En cas de non attribution de place en crèche par la commission du mois de mai de l'année N, les parents qui le souhaitent doivent renouveler leur demande dans le délai d'un mois, au moyen du coupon-réponse joint au courrier de refus. Le service Petite Enfance les sollicitera à nouveau par courrier au premier trimestre N + 1, afin de savoir s'ils maintiennent ou non leur demande de place pour la commission du mois de mai N + 1. Leur réponse sera demandée dans le délai d'un mois.

La seconde phrase du second paragraphe est supprimée et remplacée par :

La date définitive d'admission, fixée entre le demandeur et la directrice de l'établissement qui accueillera l'enfant, constitue le point de départ de la participation financière de la famille. Cette date est fixée au 1^{er} jour de la période d'adaptation.

- **Article 6 :**

La première phrase est supprimée et remplacée par :

L'admission de l'enfant et la poursuite de son accueil sont conditionnées au respect des vaccinations obligatoires. Le non-respect de l'obligation vaccinale peut donc entraîner l'arrêt de l'accueil de l'enfant.

- **Article 12 :**

La dernière phrase du 4^{ème} paragraphe est supprimée et remplacée par :

La déduction est effective au 1^{er} jour pour les cas d'éviction et d'hospitalisation et après un délai de carence de 3 jours calendaires en cas de maladie justifiée par un certificat médical.

- **Article 16 :**

Il est rajouté le motif suivant à la fin du 1^{er} paragraphe :

La non-présentation du carnet de vaccination à jour.

- **Préambule de la partie relative au personnel du service Petite Enfance :**

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} paragraphe du préambule, il est inséré la paragraphe suivant :

Une coordinatrice Petite Enfance, placée sous l'autorité de la Directrice de la Petite Enfance, organise et contrôle le fonctionnement opérationnel du service, dans le respect des réglementations en vigueur. Elle veille à la bonne gestion administrative des cinq établissements d'accueil du jeune enfant de la commune et contribue à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants dans ces établissements, en assurant notamment le suivi de leur projet éducatif.

- **Article 21 :**

L'article 21 est supprimé et remplacé par :

Les multi-accueil Estiennes d'Orves et Trampoline ainsi que les mini-crèches des Canadiens et des Studios sont placées sous l'autorité de directrices, éducatrices de jeunes enfants (EJE).

Elles encadrent une équipe composée d'auxiliaires de puériculture, d'agents auprès d'enfants et d'agents techniques remplissant les fonctions de cuisinières et/ou lingères et/ou agents d'entretien.

Le multi-accueil familial est placé sous l'autorité d'une directrice, infirmière-puéricultrice, qui encadre les assistantes maternelles. Les « jardins d'éveil », qui accueillent lors de temps collectifs les enfants de la crèche familiale accompagnés de leur assistante maternelle, afin de favoriser leur éveil et les échanges avec d'autres enfants, sont placés sous l'autorité des directrices des mini-crèches des Canadiens et des Studios, qui animent ces temps d'activités ludiques. Les directrices des mini-crèches accompagnent par ailleurs les assistantes maternelles sur toute question pédagogique et assurent le suivi des enfants lors de leur passage de la crèche familiale à la mini-crèche.

La directrice du multi-accueil familial et la coordinatrice Petite Enfance sont chargées de la veille sanitaire des établissements, qui bénéficient également du concours d'un médecin et d'une psychologue.

- **Article 22 :**

Le titre de l'article est supprimé et remplacé par : *Les fonctions de la directrice*
La troisième phrase passe en 1^{ère} phrase et devient la suivante :
La directrice est placée sous l'autorité de la Coordinatrice Petite Enfance.
Le paragraphe « *Spécificités* » est supprimé.

- **Article 27 :**

Dans l'avant dernier paragraphe, la référence à la « *directrice adjointe de la crèche familiale* » est supprimée.

- **Article 30 :**

La dernière phrase du 1^{er} paragraphe est supprimée et remplacée par :
L'absence de pointage est préjudiciable à la l'établissement de la facturation et pourra entraîner une facturation sur toute la durée d'ouverture de la structure.

- **Article 31 :**

Le premier et le 4^{ème} point de l'article 31 sont supprimés et remplacé par :
- *pour congés, si ces derniers sont posés dans les conditions prévues par l'article 12*
- *pour maladie justifiée par un certificat médical, à l'issue d'un délai de carence de 3 jours calendaires*

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tout document en exécution de la présente délibération.

28 . Convention d'aide financière pour le raccordement de 5 bâtiments communaux sur l'Ile Fanac dans le cadre des travaux de création d'un réseau d'eaux usées effectués par l'établissement public territorial paris est marne & bois

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention d'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la mise en conformité de 5 bâtiments publics sur l'île Fanac.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention d'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

29 . Convention entre la Région d'Ile-de-France et la Ville de Joinville-le-Pont - Budget participatif écologique

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la convention d'investissement entre la Région d'Ile-de-France et la Ville de Joinville-le-Pont pour l'attribution d'une subvention au titre du budget participatif écologique concernant l'achat de gobelets en inox dans les restaurants scolaires de la Ville.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la dite-convention et à prendre toutes les mesures en application de la présente délibération.

30 . Convention d'occupation précaire d'un terrain pour la gestion de ruches

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la convention d'occupation précaire d'un terrain pour l'implantation, la gestion et l'exploitation de ruches.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

31 . Modification de la convention avec l'association "Joinville les près"

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle

VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet d'avenant à la convention avec l'association Joinville-les-Prés votée le 16 mars 2021 pour l'occupation d'un terrain place Bergish GladBach actant les modifications suivantes :

- est ajouté à l'article 1^{er} relatif à la description : *La platebande de terre située le long de l'immeuble du 4 avenue Oudinot et donnant sur la place d'une surface d'environ 4m2 est aussi mise à disposition de l'association,*
- l'article 3 relatif à la durée est ainsi modifié : « La présente convention est conclue pour une durée ~~d'un an reconductible 1 fois~~ de 5 ans à compter de sa date de signature. ~~La reconduction interviendra sous réserve de l'accord de la commune, sur demande écrite e l'occupant, par lettre recommandée adressée à la commune trois mois avant la date anniversaire,~~
- est supprimé dans l'article 5 relatif aux contreparties demandées à l'OCCUPANT : « ~~En cas de renouvellement de la convention dans les conditions de l'article 3...~~ »,
- est ajouté à l'article 6 relatif aux obligations de l'OCCUPANT : « Ne pas construire des aménagements en dur ni démontables *sans accord de la COMMUNE de Joinville-le-Pont et l'obtention des autorisations nécessaires* »
- est ajouté à l'article 11 relatif à la résiliation : *11.3 Résiliation à la date anniversaire*
La COMMUNE peut résilier la présente convention à la date anniversaire, après un préavis envoyé par courrier simple à l'autre partie au moins 1 mois avant, la date du cachet de la poste faisant foi.
- l'article 12 relatif à la restitution du terrain est ainsi modifié : "Quel que soit le motif de résiliation de la présente convention, le terrain doit être restitué dans l'état dans lequel il a été laissé *c'est à dire un espace de pleine terre propre à la culture.* Tous les biens laissés sur la parcelle (légumes, plantations, outillage, matériels,...) *qui n'auraient pas été récupérés par l'OCCUPANT après mise en demeure* deviendront immédiatement propriétés de la COMMUNE de Joinville-Le-Pont ~~qui se réserve la possibilité de les détruire, sans droit à indemnité pour l'OCCUPANT~~ ... "Si des frais doivent être engagés par la COMMUNE pour débarrasser le terrain ou détruire des biens, ~~alors elle en demandera le remboursement à l'OCCUPANT-elle les prendra à sa charge.~~"

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cet avenant et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

32 . Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux et du CCAS

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame

Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux et du CCAS à conclure entre le Centre Communal d'Action Sociale et la commune de Joinville-le-Pont.

Article 2 : Précise que la commune sera le coordonnateur du groupement de commandes.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention ainsi que les actes y afférents et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

33 . Création d'un tarif au cimetière municipal - concession de 15 ans

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Crée le tarif pour les concessions de cimetière d'une durée de 15 ans d'un montant de 277 euros.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L .2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

34 . Transfert des voies sur berges d'intérêt territorial à l'EPT Paris Est Marne et Bois

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU,

Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Déclare d'intérêt territorial et acte de fait le transfert à l'EPT Paris Est Marne et Bois des voies sur berge suivantes :

- Quai de la Marne
- Quai Pierre Brossolette
- Quai du Barrage
- Quai de Polangis
- Quai de Gabriel Péri
- Chemin et espaces public de L'île Fanac
- Allée des Guinguettes

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (28)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

35 . Zac des Hauts de Joinville : rétrocession de 6 lots de voirie par EIFFAGE à la ville situés impasse H. Pinson et allée H. Dunant et classement des parcelles dans le domaine public

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet d'acte d'acquisition des parcelles T189, T190, T192, T198, T195 et T201 issues de division parcellaire à titre gracieux.

Article 2 : Autorise l'entrée des parcelles susmentionnées à l'article 1 et de la parcelle T182 dans le domaine public en application de l'article L 141-3 du Code de la voirie routière.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à signer l'acte d'acquisition et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pas de participation : (1)
Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

36 . Vente de la parcelle L14 secteur "Rue de l'Egalité" à l'EPFIF

Présents :
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :
Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Autorise la cession de la parcelle L14 d'une superficie de 1 053 m² à l'EPFIF pour un montant de 1 950 000 euros.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer l'acte de vente et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pour : (24)
Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)
Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove")

pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'AJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'AJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

37 . Cession d'un terrain situé Rue Nouvelle/Quai de la Marne au Crédit Agricole Immobilier

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Autorise la cession d'un terrain d'environ 2145 m² située quai de la Marne/Rue Nouvelle (parties des parcelles B 5/6/7/8) au Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Prix : 930 000 euros net vendeur

- Conditions suspensives :

- Conditions légales (origine de propriété, purge du droit de préemption, absence d'hypothèques ou de servitudes de toutes natures, etc.).
- Obtention d'un permis de construire définitif purgé de tous recours ou retrait permettant la réalisation de l'opération.
- Absence de pollution de toute nature nécessitant un traitement spécial ou une mise en décharge spéciale dont le montant serait supérieur à 30 000 euros.
- Études de sols réalisées sur le terrain ne révélant pas des sujétions particulières nécessitant pour la réalisation dudit programme des travaux confortatifs ou des prescriptions techniques inhabituelles telles que notamment des fondations spéciales (radier, puits, pieux, ...), le comblement ou la confortation de cavités souterraines ou des ouvrages de protection contre l'eau dont le surcoût serait supérieur à 200 000 euros.
- Absences de prescriptions archéologiques.
- Signature de contrats de réservation avec un bailleur social pour l'acquisition de la pension de famille et de de la résidence d'accueil et obtention de cette structure par le dit bailleur.
- Signature d'un contrat de réservation avec un investisseur pour l'acquisition de la crèche, de l'école Montessori, du Fab Lab et des 4 unités de vie de la résidence étudiante et des 3 logements et espaces communs du coliving et obtention des financements.
- Accord du Comité d'engagement du Crédit Agricole Immobilier Promotion.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tout document en exécution de la présente délibération, notamment la promesse de vente, l'acte de vente et tous les documents nécessaires à la division ultérieure.

Article 3 : Autorise le Crédit Agricole Immobilier à réaliser toutes les études nécessaires pour mener à bien le projet et à déposer un permis de construire pour une surface d'environ 2640 m² comprenant une crèche, une école, une pension de famille, une résidence pour artiste, un fab-lab, des espaces communs.

Pour : (28)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie

TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (5)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

38 . Déclassement du domaine public communal - vente terrain "Maternelle centre"

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Constate la désaffectation du domaine public communal des zones A, B et C délimitées au plan de division-déclassement Domaine public communal du 14 janvier 2019 établi par JC Dorange, géomètre-expert, annexé à la présente délibération.

Article 2 : Prononce le déclassement du domaine public communal des zones A, B et C délimitées au plan de division-déclassement Domaine public communal du 14 janvier 2019 établi par JC Dorange, géomètre-expert, annexé à la présente délibération.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ou l'élu remplaçant en vertu de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "J'AI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

39 . Cession d'un terrain avenue de Joinville à Logirep

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Autorise la cession à la société Logirep d'un terrain de 1077m2 situé 26 avenue de Joinville (lot A sur le plan joint à la présente délibération) aux conditions suivantes :

- Prix : 450 000 euros net vendeur

- Conditions suspensives :

- Obtention d'un permis de construire et de démolir purgé de tous recours et retrait pour le projet de construction du siège départemental du bailleur.
- Désaffectation du terrain entraînant le déclassement.

Article 2 : En application de l'article 3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, décide la désaffectation du terrain d'assiette du projet tel que défini au plan annexé (lot A) pour une surface de 1077 m² environ lorsque la régie aura été transférée et ce dans un délais maximal de 6 ans.

Article 3 : Décide du principe de déclassement ultérieur du terrain d'assiette du projet.

Article 4 : Autorise la société Logirep à déposer un permis de construire correspondant à la construction de bureaux pour son siège départemental pour une surface d'environ 422 m².

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à prendre toutes les mesures en application de cette délibération et à signer notamment la promesse de vente, l'acte de vente et tous les documents nécessaires à la division ultérieure.

40 . Convention d'occupation du domaine public 2021-2026 avec l'ACPJ, le RCJ, le RTCJ

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU,

Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les projets de convention d'occupation du domaine public (CODP) avec l'Athlétique Club Paris Joinville (ACPJ), le Racing Club de Joinville (RCJ) et le Racing Tennis Club de Joinville (RTCJ) pour l'exploitation du stade Jean-Pierre GARCHERY.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du Code général des Collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pas de participation : (2)

Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

41 . Convention d'accès au système de dématérialisation de l'application carte@ds par l'EPT Paris Est Marne & Bois au profit de la commune de Joinville-le-Pont.

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la convention de mise à disposition du système de dématérialisation de l'application carte@ds par l'EPT au profit de la commune et le règlement associé.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du Code général des Collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

QUESTIONS ORALES

Question n°1 de Monsieur Philippe PLATON - Groupe Nouvel Horizon

Par un arrêté du 14 avril 2021, vous avez pris la décision, pour des raisons de sécurité, de fermer le skatepark à l'angle du boulevard de Polangis et du boulevard des Alliés, et ce jusqu'à la certification par la Direction des Routes d'Ile-de-France de la non dangerosité des panneaux antibruit dont des éléments étaient tombés sur le site. Cette décision nécessaire ne souffre bien sûr pas de discussion.

Cependant, avec le déconfinement, l'arrivée des beaux jours et le début prochain des vacances scolaires, cet équipement très apprécié va vite manquer aux jeunes joinvillais qui le fréquentaient, et plus particulièrement à ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir partir en vacances.

Ma question est la suivante : avez-vous de la visibilité sur la date probable d'ouverture du skatepark et, dans l'intervalle, envisagez-vous de mettre en place une solution provisoire pour que les jeunes adeptes des sports de glisse puissent pratiquer leur activité pendant l'été dans de bonnes conditions de sécurité ?

Réponse de Monsieur Stephan SILVESTRE

Cher collègue,

En effet, la chute d'un panneau phonique de l'autoroute à proximité immédiate du skatepark en mars dernier nous a conduits à prendre cet arrêté dans l'attente d'une intervention de la DiRIF (Direction des Routes d'IdF). Nous sommes, bien entendu, pleinement conscients de la gêne occasionnée pour les usagers du skatepark, mais aussi pour ceux du terrain de basket, du parking des guinguettes, ainsi que des activités de villégiature qui en dépendent. Mais, après la chute de plusieurs panneaux au cours des dernières années, et face à l'inaction des services de l'État, il n'était plus tolérable de faire courir ce risque à ces usagers.

Au terme de nombreuses relances de notre part auprès des services de l'État et du préfet, la DiRIF est finalement intervenue en deux temps, la première semaine de mai et le 7 juin. De nombreux panneaux étaient déboîtés de leur rail en raison du passage intensif de poids lourds autorisés à emprunter la bande d'urgence de l'autoroute. Ceux-ci ont été retirés ou refixés lorsque c'était possible, mais pas encore remplacé, la DiRIF attendant toujours la date de livraison de nouveaux panneaux en plexiglass. Ces deux interventions ont, en principe, écarté le risque de nouvelles chutes à court terme, mais nous attendons toujours le rapport d'intervention de la DiRIF. En attendant ce rapport officiel, nous avons décidé de rouvrir le skatepark dès le 1er juillet, et donc le terrain de basket attenant, afin de permettre aux jeunes Joinvillais de profiter de ces équipements pendant la période estivale qui démarre.

Parallèlement, nous avons réclamé à la DiRIF une convention octroyant à la Ville la gestion de ce terrain, afin de pouvoir mener au plus vite les actions d'aménagement et de sécurisation que nous souhaitons.

Question n°2 de Madame Sandrine PARIS-PESCAROU - Groupe Nouvel Horizon

L'île des Saints-Pères comportait jusqu'à récemment une partie non clôturée par Voies navigables de France (VNF) qui permettait de rejoindre la Marne par un court chemin. Cette parcelle était accessible au public par la passerelle aval, située entre la caserne des pompiers et le pont de Maisons-Alfort et était fréquentée par des promeneurs du quartier et des pêcheurs.

Or, à une date relativement récente, une grille a été posée sur cette passerelle. Peut-on savoir qui a pris la décision de cette fermeture et pour quelle raison ? Et quelles sont les actions engagées par la municipalité pour permettre aux habitants d'accéder à nouveau à cet espace très apprécié de détente et de loisirs ?

Réponse de Monsieur le Maire Olivier DOSNE

Madame la conseillère municipale,

Voies navigables de France a en effet fermé depuis peu l'accès à cet espace pour des raisons de sécurité en raison l'usage excessif de celui-ci par des baigneurs lors de la saison estivale puisqu'ils ont constaté jusqu'à 200 baigneurs de manière simultanée.

Pour rappel, il est strictement interdit de se baigner dans la Marne par arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 en raison des risques physiques liés aux courants, trous d'eau, passage des bateaux mais également en raison des risques sanitaires liés à la qualité de l'eau. VNF a fermé pour cette raison. Face à ces risques, la municipalité travaille afin de proposer le plus rapidement possible, et nous l'espérons en 2024, un lieu de baignade sécurisé et sanitaire contrôlé, et travaille aussi à la réouverture de la promenade sur cette île auprès de VNF, la difficulté étant de pouvoir s'occuper et de maîtriser des baignades intempestives.

* * *
*

Question n°3 de Monsieur Tony RENUCCI - Groupe JAJI

Nous disposons actuellement de 2 gymnases dans notre ville : le Bataillon de Joinville et le gymnase Lecuirot.

Nos clubs sportifs jouissent de ces installations, au service de leurs performances sportives, qui sont en constante progression au fil des années. Permettez-moi notamment de citer le club JHBA et ses 250 adhérents, dont la meilleure équipe seniors est récemment montée en nationale 3 pour la première fois, ou le club de basket BCJ et ses 325 adhérents, dont l'équipe des cadets U17 est montée en Élite à la ligue régionale et a atteint les 1/8ème de finale de la coupe de France.

Pourtant, les clubs sportifs joinvillais n'ont pas suffisamment de créneaux aujourd'hui en raison d'une demande plus forte avec l'augmentation de la population et d'équipements saturés.

Il semble aujourd'hui évident qu'il faudra construire un troisième gymnase à Joinville-le-Pont que nous appelons de nos vœux.

Notre question est donc la suivante : Monsieur le Maire adjoint, que prévoyez-vous pour que nos installations sportives puissent répondre à la forte demande de créneaux sportifs dans les années à venir ?

Réponse de Monsieur Michel DESTOUCHES

Monsieur le conseiller municipal,

Si je me réjouis de la vitalité de nos associations sportives, nous restons une ville de moins de 20 000 habitants qui est déjà très bien équipée avec 2 gymnases municipaux, 2 gymnases dans les collèges, 1 stade, 1 école de danse. Les clubs savent s'adapter à cette réalité en limitant parfois les inscriptions et nous insistons d'ailleurs pour que les joinvillais soient prioritaires.

Le club de hand-ball est quasiment le seul à avoir demandé de très nombreux créneaux supplémentaires, quasiment tous les soirs, qu'il ne m'a pas été possible d'accorder sauf à supprimer des créneaux à l'association Elan Gym ou à d'autres associations.

Pour autant notre programme électoral était clair : nous construirons un 3ème gymnase dont la thématique sera la gymnastique et le multisport. Nous sommes déjà au travail. La création d'un pôle gymnastique et de boxe permettra de libérer des créneaux sur le gymnase Lecuirot pour des sports collectifs.

Je crois aussi qu'il est temps que le Département rénove et améliore les équipements sportifs des collèges qui sont bien trop exigus et inadaptés aux besoins des collégiens. Nous ne manquerons pas de saisir la nouvelle majorité départementale à ce sujet.

Question n°4 de Madame Sylvie MERCIER posée par Monsieur Maxence GEORGEAUD - Groupe JAJI

Madame la conseillère adjointe,

En 2018, la mairie avait diffusé à l'ensemble de ses administrés un fascicule indiquant que la totalité des emballages, papiers, cartons et tous types de plastiques, seraient ramassés à part, puis recyclés à compter du 1^{er} janvier 2019 (dans l'ensemble de la ville). Cependant à plusieurs reprises, des riverains ont remonté que la collecte différenciée ne se faisait pas, au moins sur l'île Fanac.

Nous avons envoyé une question écrite à ce sujet le 9 novembre 2020, à laquelle le Maire nous a répondu le 8 décembre 2020, confirmant que la collecte différenciée des déchets n'était pas faite sur l'île Fanac et qu'elle serait faite dans les semaines à venir. Les riverains ont d'ailleurs confirmé la bonne exécution.

Cependant, depuis le début des travaux de réparation de l'ascenseur descendant sur l'île Fanac en avril 2021, les riverains ont à nouveau constaté une collecte non différenciée des sacs de déchets dans les containers à poubelles, mélangeant les déchets plastiques, cartons avec les déchets ménagers résiduels.

Notre questions est la suivante : Madame la Maire adjointe et Vice-Présidente, pouvez-vous nous éclairer sur cette situation ?

Réponse de Madame Virginie TOLLARD

Je vous remercie, Monsieur le Conseiller municipal,

Puisqu'effectivement je suis vice-présidente du Territoire Paris Est Marne et Bois, non pas en charge des collectes de déchets, mais des eaux d'assainissement, j'aurai plaisir à vous répondre.

La collecte séparée des déchets des habitants sur l'île Fanac a bien été maintenue pendant les travaux de réfection de l'ascenseur. Les équipes de collecte remonte l'ensemble des déchets à la main 2 fois par semaine et le débordage de l'île se fait avec des bacs.

Il est possible comme vous l'expliquez qu'il y ait eu une confusion pendant ces travaux de quelques riverains entre les bacs ordures ménagères et ceux du transport des flux sélectifs.

Cela ne change rien au fait que le tri sélectif est bien fait par Paris Est Marne et Bois et surtout bien fait par les îliens très consciencieux, et je les encourage à faire toujours la même chose.

Question n°5 de Monsieur Jean-François CLAIR – Groupe JAJI

La guinguette du Petit Robinson a été créée en 1904 et fermée en 2007. Depuis cette date, différents projets se sont succédés sans aboutir. Aujourd'hui, nous constatons une activité autour de cette guinguette.

Je rappelle que le PLU précuise que « la zone UL est une zone de taille réduite qui correspond au site historique d'implantation des Guinguettes du bord de Marne, élément majeur de l'histoire de l'identité de la commune de Joinville-le-Pont. Elle a pour vocation exclusive l'accueil de ces activités festives traditionnelles liées à la Marne.

En accord avec l'axe 1, orientation 11 du PADD, la vocation de cette zone est de pérenniser les activités de loisirs présentes sur les bords de la Marne, notamment les guinguettes joinvillaises, hauts lieux de l'histoire locale et de rencontre.

Les seules constructions autorisées en zone UL sont destinées à la restauration, aux activités de service incluant l'accueil d'une clientèle aux EICSP, conformément à la vocation de la zone et en accord avec le PADD qui entend préserver et développer l'activité des guinguettes.

Notre question est la suivante : Monsieur le Maire, compte tenu de l'activité actuelle autour du Petit Robinson, je vous remercie de présenter synthétiquement le projet retenu et le nom de la société propriétaire de ce bien.

Réponse de Monsieur le Maire Olivier DOSNE

Monsieur Jean-François Clair, Monsieur le Conseiller municipal,

L'activité, vous le rappelez a cessé en 201, date de son rachat.

Le propriétaire, la société Escadre, est le même depuis 2013. Il n'a pas réussi à mener son projet. Nous l'avons rencontré de nombreuses fois avec Jean-Jacques GRESSIER. C'était assez épique mais sans trouver une finalité.

Il y a quelques jours un nouvel acheteur potentiel s'est présenté pour porter un projet qui rentre parfaitement dans les objectifs du PLU.

Pour le moment rien n'est acté mais nous leurs avons demandé de sécuriser le site qui est l'abandon ce qu'ils ont fait. C'est à noter. Dès que j'aurai plus d'éléments je vous en informerai.

Question n°6 de Monsieur Maxence GEORGEAUD – groupe JAJI

Question adressée à Madame Tollard, Madame la Maire adjointe,

Les associations de parents d'élèves de l'école Simone Veil nous ont remonté une situation à haut risque sur l'école.

Les glaces des toilettes tombent et la vitre des élèves de grande section 1, actuellement calée sur des livres, menace de s'effondrer.

Pour rappel cette école neuve souffre déjà de nombreuses malfaçons, notamment sur ses circuits d'aération inadaptés aux grosses chaleurs et sur son absence de végétation.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur cette situation où les enfants sont en danger.

Notre question est la suivante : Madame la Maire adjointe, pouvez-vous nous éclairer sur l'état de ce dossier et les mesures prises pour protéger les enfants ?

Réponse de Madame Virginie TOLLARD

Monsieur le conseiller municipal

Je vais vous éclairer, votre question parle d'une situation à haut risque, de menace d'effondrement dans une école. Vous savez que j'essaye de bien gérer les écoles, avec Jean-Jacques GRESSIER et maintenant avec Monsieur le Maire.

Je vous invite avant de relayer des propos en conseil municipal sur un ton alarmiste, je dirais inutilement alarmiste, à vérifier les informations que l'on vous transmet. Je vous suggère de me téléphoner et franchement c'est mieux que d'en parler ce soir ou de venir me voir.

Nous avons effectivement abordé le sujet avec les fédérations de parents d'élèves jeudi dernier et Madame VILLETELLE en conseil d'école en a également parlé.

Nous avons des carrelages de faïence qui n'ont pas tenu dans les toilettes. Cela arrive. C'est vrai que c'est déplorable, et qu'il faudra que cela change, et qu'on les remplace nous saurons faire. Ils ont tous été piochés ces carrelages et mis en sécurité. Donc ne vous inquiétez pas ! Il n'y a aucune glace qui tombe. Je ne sais pas où vous êtes allé chercher cette information et pourtant je respecte les parents, et les enfants ne sont pas en danger.

Quant à la vitre dont vous parliez, la vitre de la grande section 1. Elle n'est pas du tout calée sur des livres. D'ailleurs, elle ne menace pas de s'effondrer.

Nous avons une difficulté technique avec le système de fermeture que j'ai déjà effectivement constaté. La garantie dommage ouvrage a été activée et les réparations se feront rapidement. D'ailleurs, nous avons invité Monsieur CLAIR membre du bureau de vote sur l'école, à venir hier constater la situation qui n'est pas du tout celle que vous décrivez.

J'ajoute que laisser entendre, là j'ai un peu de mal, quand j'ai vu la question de ce soir... Je répète que j'ajoute que de laisser entendre d'une manière aussi explicite que nous mettrions en danger, en connaissance de cause, la vie de nos élèves « en fermant les yeux comme vous le dites » m'a blessée particulièrement et je trouve cela déplacé. Je préfère vous le dire ce soir, je préfère que vous m'appeliez.

Enfin, et contrairement à ce que vous soutenez une nouvelle fois, l'école Simone VEIL est de celle qui souffre le moins des surchauffes estivales, justement parce que son système de traitement d'air est récent et fonctionnel. Et puis nous préparons avec les parents d'élèves et avec la directrice Madame BIREAUD, la végétalisation de la cour basse de cette école.

Merci beaucoup pour autant quand même de vous intéresser aux écoles joinvillaises. Mais appelez-moi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le MAIRE de Joinville-le Pont

Oliver DOSNE

